



## retraction d'achat d'une voiture d'occasion

Par **anais2409**, le **15/03/2012** à **21:24**

Bonsoir, il y a une semaine j'ai acheté une voiture a un particulier. Je lui avait versé un acompte de 500e en chèque plus signé un papier. Puis quand j'ai eu la voiture je lui est donné un chèque de banque avec le reste de la somme. Il savère que la voiture a des soucis ( j'ai aucune facture, et pas les double des clés), donc comme j'étais dans mes 7 jours je me suis rétractée. Il ma redonné 500e en liquide et nous avons signé un papier qui disait qu'il me verserais le reste de la somme sur mon compte. Le pb c'est que je n'ai toujours rien, et il a commencé a devenir agressive et rechigne pour me donné le reste de la somme. Quand ont lui a dit que si ca continue on ira avoir la gendarmerie et il a commencé a s'énerver dire que je devais rendre l'argent garder la voiture, alors qu'il a signé le papier. ET de plus il veux m'arnaquer sur la carte grise alors que je l'ai payé. Que puis je faire ?

Par **janus2fr**, le **16/03/2012** à **08:10**

[citation]donc comme j'étais dans mes 7 jours je me suis rétractée.[/citation]

Bonjour,

Sauf accord particulier signé au moment de la vente, vous ne disposiez d'aucun droit à rétractation pour ce genre de vente.